

A LA UNE**REP - Emballages professionnels : la CGF a été entendue et salue les annonces du ministre !**

Le 25 novembre, Mathieu Lefèvre, ministre délégué chargé de la Transition écologique, a réuni l'ensemble des acteurs de la filière, dont la CGF, pour évoquer le calendrier de mise en place de la filière REP des Emballages professionnels (REP-EP).

Ce qu'il faut retenir des annonces du ministre :

- Report au 1er juillet 2026 pour l'entrée en vigueur de la filière : au lieu du 1er janvier 2026;
- Non rétro-activité des éco-contributions (ni au 1er janvier 2026, ni à la date d'agrément des éco-organismes);
- L'arrêté périmètre et le cahier des charges seront publiés dans les tous prochains jours. Les éco-organismes auront ensuite trois mois pour déposer leurs demandes d'agrément à la REP-EP, soit jusqu'à fin février environ;
- Une clause de revoyure a été intégrée pour septembre 2026, afin de s'assurer du bon fonctionnement de la filière.

La CGF se félicite d'avoir été entendue par le Gouvernement et accueille très positivement ces annonces. En effet, la CGF alertait depuis plusieurs mois sur l'impossibilité pour le secteur d'appliquer ces obligations au 1er janvier 2026 compte-tenu du manque de préparation et d'anticipation pour accompagner les entreprises dans l'appropriation de cette nouvelle filière.

Stéphane Antiglio, président de la CGF : « *En tant que filière engagée en faveur de l'économie circulaire, le secteur du commerce de gros souhaite réussir la mise en place des REP ! Ce report au 1er juillet 2026 va donner de la visibilité à nos 160 000 entreprises pour s'organiser financièrement et logistiquement. »*

La CGF reste fortement mobilisée sur les travaux suivants qui se poursuivent :

- la fusion des REP "Emballages de la restauration" et "Emballages professionnels" dont les modalités restent à préciser;
- la définition de la notion de "producteur d'emballage" pour laquelle la CGF attend des clarifications de la Commission européenne,
- la répercussion des éco-contributions dans les marchés publics en cours,
- la gouvernance de la filière REP pour que toutes les parties prenantes soient associées.

Baromètre du commerce de gros : une activité qui se stabilise et progresse légèrement pendant l'été

Après un début d'année marqué par un repli (-1,5 % au T1 2025), puis un retour à la croissance au printemps (+1 % au T2 2025), le troisième trimestre confirme une progression de +1 % pour l'activité du commerce de gros selon le dernier baromètre publié par la CGF le 26 novembre.

Des évolutions contrastées selon les secteurs :

- **Le secteur de la santé** reste le moteur principal ce trimestre, avec une croissance de + 5%, maintenant sa dynamique constante depuis plusieurs trimestres, même si son intensité a diminué au T3 (+6.5% au T2 2025);
- **Les produits agricoles et alimentaires** se stabilisent à +0,5 %, après le pic de la consommation au T2 2025 (+3.5%);
- **Les pièces détachées automobiles** ralentissent au troisième trimestre 2025 même si les ventes restent stables par rapport au 3^{ème} trimestre 2024;
- **Le bâtiment** reste le secteur le plus en difficulté, avec une baisse de l'activité de -1,5 %, même si la situation s'avère moins critique qu'en début d'année (-4% au T 2 2025 / -4.5% au T1 2025);
- **Les produits manufacturés**, poursuivent leur repli à -1 %, dans un rythme deux fois plus modéré qu'au T2 2025 (-2%).

A LIRE DANS LA PRESSE : [Le Moniteur](#) / [ZEPROS](#)

Baromètre CGF & Xerfi
Specific - T3 2025

Communiqué
de presse



Municipales 2026 : les 15 propositions du commerce de gros

Dans le cadre des futures élections municipales, la CGF a publié le 17 novembre quinze propositions concrètes à destination des futurs élus sur six enjeux majeurs pour le commerce de gros : emploi, logistique urbaine, ancrage territorial, foncier logistique, fiscalité locale et marchés publics.

L'enjeu ? Bâtir avec les collectivités une feuille de route pour dynamiser l'économie, créer des emplois, accélérer la transition écologique, au service de leurs communes et des Français.

Manifeste CGF

VIE DE LA CGF



Le dernier Bureau exécutif de l'année de la CGF s'est réuni le 21 novembre

Le 21 novembre, les administrateurs de la CGF se sont réunis pour le dernier bureau exécutif de l'année. Avec pour ordre du jour, un point d'étape des actions menées par la CGF au service de la profession et de ses adhérents et les grandes priorités à venir en 2026.

Parmi les points qui ont été abordés :

- La publication du Manifeste de la CGF et les 15 propositions du Commerce de gros pour les élections municipales 2026 ;
- Le plan de décarbonation du Commerce de gros et sa valorisation en termes de communication ;
- Les dossiers d'actualité avec un focus sur les débats en cours sur le PLF et PLFSS, la REP Emballages professionnels, les évolutions concernant le règlement déforestation ou encore l'audition de la CGF sur la logistique urbaine dans le cadre de la mission interministérielle Idrac/Jean ;
- L'agenda CGF des principaux événements 2026.

La CGF remercie l'ensemble de ses élus pour leur engagement au service de la confédération et de la profession.

L'ACTUALITÉ DES FEDERATIONS



L'AFDPE accueille les équipes de la CGF lors de son Conseil d'Administration

Benjamin Jouffroy, président de l'AFDPE (Association Française des Distributeurs de Papiers et d'Emballages), fédération adhérente de la CGF, a invité les équipes de la CGF Le 27 novembre à l'occasion de son Conseil d'administration.

L'AFDPE est l'association française des distributeurs de papier et d'emballage qui représente des entreprises cumulant près d'un milliard d'euros de chiffre d'affaires.

Très investis sur les enjeux sociaux de la distribution (convention collective, formation...), Benjamin Jouffroy et les membres de son conseil d'administration souhaitent élargir le rôle de la fédération afin de faire face aux enjeux de la distribution en général et de la distribution dans le secteur des arts graphiques en particulier.

A cette occasion, les équipes de la CGF ont pu présenter l'ensemble des commissions et leurs travaux en matière de transport, d'environnement, d'économie et de fiscalité, de formation, social afin de renforcer un peu plus encore les liens.

AFFAIRES ÉCONOMIQUES



Facturation électronique : la CGF présente à la réunion organisée par Bercy

Ce 25 novembre, un point d'étape se tenait à Bercy sur la mise en œuvre de la facturation électronique. L'occasion pour la ministre de l'action et des comptes publics, Amélie de Montchalin, de confirmer qu'aucune suppression ni report n'avait été demandé dans le cadre du PLF, mais que des ajustements dans la navette parlementaire restent nécessaires pour garantir la cohérence européenne au regard de la directive VIDA (TVA à l'ère numérique).

Les travaux avancent, les trois normes AFNOR ont été mises à jour. Les spécifications de l'annuaire et du concentrateur sont également disponibles, intégrant les simplifications annoncées en septembre. Chorus Pro évolue pour devenir une Plateforme agréée (PA) dédiée à la sphère publique.

Côté calendrier, une phase pilote débutera fin février 2026, avec des factures qui seront d'ores et déjà reconnues comme factures électroniques par l'administration. L'enjeu est considérable : passer de 375 000 unités légales inscrites à 11 millions dans l'annuaire, avec une possibilité d'inscription différée pour faciliter la transition.

Côté plateformes, elles sont en phases de test pour la moitié d'entre elles, 118 acteurs ont été identifiés. La phase pilote, du mois de février au mois d'août 2026, reposera sur le volontariat des PA et des entreprises, avec des conditions strictes : déclaration préalable, accord des clients et transmission des flux. Enfin, la CPME et la DGFiP annoncent un cycle de webinaires mensuels pour accompagner les entreprises dans cette transformation.

Cette matinée a été clôturée par Amélie Verdier, directrice générale de la DGFiP, qui a réaffirmé les objectifs poursuivis : simplification, compétitivité et lutte contre la fraude.



Conseil National de la Restauration Collective : point d'étape sur les dossiers en présence de la CGF

Le Conseil National de la Restauration Collective (CNRC) s'est réuni ce 26 novembre en séance plénière, en présence de Philippe Vinçon, Président, et Maud Faipoux, Directrice générale de la Direction Générale de l'Alimentation (DGAL).

Parmi les temps forts :

- Intervention en ouverture de la Ministre de l'agriculture, de l'agro-alimentaire et de la souveraineté alimentaire, Annie Genevard, qui a salué et remercié les différents travaux menés par l'ensemble des participants;
- Présentation par les coprésidents du Groupe de Travail Économie, Stéphane Morin de la DAE et Pierre Perroy de la CGF, accompagnés d'Yves Guy de France AgriMer, des travaux réalisés et en cours sur les indices RNM (Réseau des Nouvelles des Marchés);
- Remise à la ministre d'une fiche pratique dédiée - illustrant tout le travail de concertation réalisé par les membres du CNRC et l'équipe de France AgriMer - dont l'objectif est de fluidifier les marchés publics et de concourir à l'amélioration de la souveraineté alimentaire par la valeur;
- Présentation des résultats du bilan statistique EGalim 2025 qui montre une progression significative des déclarations sur le site *ma Cantine*.

Prochaines étapes annoncées :

- Finalisation de l'indice RNM visant les 4ème et 5ème gammes en fruits et légumes frais;
- Démarrage début 2026 de la révision du RNM volaille.



Annexe financière standardisée : le travail initié par la CGF mis à l'honneur lors de la journée de la Direction des Affaires juridiques

La Direction des Affaires Juridiques (DAJ) organisait sa journée annuelle le 25 novembre sur le thème des grands chantiers de la commande publique en présence notamment de David Amiel, ministre délégué chargé de la Fonction publique et de la Réforme de l'État et de Clémence Olsina, Directrice des affaires juridiques.

- La première table ronde, dédiée au pilotage de l'achat par la donnée, a mis en lumière les apports stratégiques des données essentielles de la commande publique.
- L'après-midi s'est poursuivi avec un focus sur les outils à disposition des acheteurs publics, parmi lesquels la présentation en vidéo de la nouvelle annexe financière standardisée.

Initiée par la CGF, cette annexe vise à harmoniser les pratiques des acheteurs publics grâce à un modèle unique, structuré et partagé, qui remplace le DQE (Détail Quantitatif estimatif) et simplifie l'ensemble du processus d'achat.

Elle améliore la lisibilité des offres, sécurise les échanges et réduit les erreurs tout en facilitant le suivi de la dépense publique. L'objectif ? Doter les acheteurs d'outils plus lisibles et opérationnels afin de faciliter le quotidien des acteurs des marchés publics.

- La journée s'est ensuite tournée vers la dématérialisation, avec la présentation de "Passe Marché", avant de s'achever sur des ateliers tournés vers l'avenir de la commande publique et en particulier sur la révision des directives sur les marchés publics.

**Annexe financière
standardisée**



Accélérateur du commerce de gros CGF & Bpifrance : c'est parti !

Près d'une quinzaine de participants avaient rendez-vous le 25 novembre dernier chez Bpifrance pour le lancement du programme « accélérateur du commerce de gros » proposé par la Bpi en avec le soutien de la CGF.

Les entreprises, sélectionnées pour leur potentiel de développement et l'ambition de leur dirigeant, vont pouvoir bénéficier d'un programme de 18 mois avec des parcours conseils, des formations et des mises en réseaux. L'enjeu ? Aider les PME et ETI de la filière à activer les leviers de leur croissance.

Parmi les entreprises sélectionnées, que la CGF a pu rencontrer lors du lancement, une grande diversité de secteurs d'activités représentés - produits de santé, alimentaires, boissons, pièces industrielles, pièces automobiles, équipements de protection individuelle, ou encore la distribution automatique - et situés un peu partout en France.

Cela augure des débats riches et une montée en puissance de ces dirigeants d'entreprises du commerce de gros !

TRANSPORT & LOGISTIQUE

InTerLUD⁺

Formation gratuite
InTerLUD+ :
Préparez la sortie du
diesel !

Le programme InTerLUD+ met en place, à la rentrée 2026, un nouveau cycle de formation : « Mix énergétique : accompagner la sortie du diesel » dans le transport de marchandises.

Ce parcours élaboré avec l'ADEME, l'Université Gustave Eiffel et l'OTRE, permet de préparer les équipes à travers un format composé de 2 modules courts et indépendants :

- un e-learning (4h sur 1 mois);
- une journée en présentiel ou distanciel.

Pour tout savoir sur ce parcours gratuit, un webinaire d'information est prévu mardi 2 décembre.

[Inscriptions Webinaire](#)

[En savoir + sur le
programme InTerLUD](#)

Intervention de la CGF au colloque organisé par Interfel Ile-de-France sur la souveraineté alimentaire



La CGF a participé le 25 novembre à un colloque organisé par le comité régional d'Interfel Ile-de-France consacré à la souveraineté alimentaire des fruits et légumes dans la région sous l'angle à la fois de la production maraîchère et fruitière et celui de la logistique d'approvisionnement et de distribution.

Dans son intervention, la CGF a rappelé que la logistique urbaine contribuait avant tout à transporter les marchandises en ville et que les collectivités devaient la prendre en compte dans une approche globale et dans un cadre concerté avec les acteurs professionnels.

La CGF a également indiqué que le verdissement des véhicules constituait un enjeu majeur qui nécessitait du réalisme, de la visibilité et de la stabilité, notamment de la part de la puissance publique.



Décarbonation du commerce de gros : la CGF présente la feuille de route du secteur

Fin octobre, la CGF a présenté lors d'une conférence de presse les perspectives de décarbonation du commerce de gros à horizon 2030.

Pour répondre aux objectifs chiffrés et accélérer la transition en matière de flottes, d'entrepôts ou de transports externalisés, les entreprises du secteur ont identifié 5 facteurs de réussite d'ordre économique et technologique :

- Un cadre clair, réaliste et progressif ;
- Une stabilité et une visibilité réglementaires, gage de sécurisation des investissements
- Une fiscalité stable, incitative et adaptée dans la durée aux capacités d'investissements des entreprises ;
- Un mix énergétique pour pouvoir répondre aux différents usages ;
- La montée en maturité technologique de l'écosystème de l'électromobilité.

[Plan de décarbonation du commerce de gros](#)



Gestion des compétences et des emplois : comment faire des mutations actuelles des leviers de compétitivité demain ?

Face aux mutations majeures (numériques, écologiques, économiques, sociales) et pour transformer ces défis en opportunités de croissance, l'anticipation et l'adaptation sont cruciales pour les entreprises.

C'est le principal enseignement de l'étude GPEC (Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences) commandée par la branche des commerces de gros présentée lors d'un webinaire le 25 novembre 2025 organisé en partenariat avec l'Observatoire d'AKTO.

Parmi les points forts de cette étude :

- déchiffrement précis des évolutions qui impacteront l'activité,
- identification des métiers émergents (à fort potentiel), porteurs, et ceux qui pourraient être fragilisés,
- recensement des compétences essentielles pour maintenir et développer la compétitivité.

Plus qu'un rapport, cette étude est un véritable guide stratégique, conçu pour aider les entreprises des commerces de gros à anticiper et à agir efficacement.

Elle met notamment à leur disposition des outils stratégiques (Cartographie des familles de métiers, 44 Fiches Métiers détaillées).

La branche des commerces de gros quant à elle agira sur :

- L'attractivité des métiers notamment auprès des partenaires de l'emploi (France Travail, Missions Locales, etc.) pour inciter à l'orientation des publics vers les métiers des commerces de gros.
- Le développement d'un catalogue de formation répondant aux nouveaux besoins en compétences (numérique, écologique, ...)
- L'orientation des fonds de la formation professionnelle.

Rapport complet
de l'étude GPEC

Replay du
webinaire

PARTENAIRES

OCIRP
Engagés pour l'autonomie !

Salariés aidants : le dialogue social en première ligne

L'Observatoire OCIRP/Viavoice *Salariés aidants 2025* met en lumière les leviers d'action prioritaires et le rôle clé de la protection sociale complémentaire. Neuf représentants des partenaires sociaux sur dix considèrent la négociation collective comme un levier efficace pour mieux soutenir les salariés aidants.

LA BOÎTE A OUTILS DE LA CGF [ADHÉRENTS]

La CGF déploie des outils et guides pratiques pour accompagner les fédérations et leurs entreprises dans différents domaines d'expertise : social, formation, transport, affaires économiques, environnement ... Retrouvez-les ici chaque semaine !



Le guide des bonnes pratiques attractivité

Face aux difficultés de recrutement, la CGF a publié un guide d'initiatives inspirantes d'entreprises du secteur du commerce de gros, visant à attirer, recruter les talents et fidéliser les collaborateurs. Un guide accompagné de conseils, contacts et/ou liens pour les mettre en œuvre.

Lien



La check-list recrutement

Pour aider les entreprises à évaluer et optimiser leurs pratiques de recrutement, identifier et hiérarchiser les domaines nécessitant des actions, des outils pour progresser.

Lien



Le guide des relations commerciales avec les grossistes

Ce guide, rédigé en collaboration avec les cabinets d'avocats Vogel & Vogel et Grall et Associés, regroupe l'ensemble des règles applicables aux relations commerciales avec les grossistes ponctuées de conseils pratiques et de schémas synthétiques.

Lien





Confédération des
Grossistes de France



Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 Janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux données vous concernant. Pour l'exercer, adressez-vous directement à cgf@cgf-grossistes.fr.